



Colombes, le 04 décembre 2020

**CONVOCAATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

Conformément à l'ordonnance n° 2020-1497 du 02 décembre 2020 du Président de la République, les représentants des groupements affiliés à la Fédération Française de Hockey sont convoqués en Assemblée Générale Elective le :

SAMEDI 16 JANVIER 2021

Par VISIO-CONFERENCE

L'accueil et l'enregistrement des pouvoirs auront lieu à partir de **9h30**.

Sont joints à la présente convocation :

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective ;
- Une note d'informations ;
- Un formulaire de pouvoir ;

Les supports complémentaires nécessaires à la préparation de cette Assemblée vous seront transmis au plus tard le 26 décembre 2020.

Nous vous remercions de nous faire part de votre présence ou non, avant le **04 janvier 2021**, en [complétant le formulaire en ligne dédié](#).

Vous pouvez retrouver une FAQ relative aux élections et au dépôt des candidatures en [cliquant ici](#).

Les accès et les identifiants de connexion à la visio-conférence vous seront envoyés une fois votre participation confirmée.

En cas de délégation de pouvoir, les identifiants de vote vous seront communiqués ainsi qu'à votre représentant.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur la nécessité de réunir le plus grand nombre de membres en exercice (présents ou représentés).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

102 avenue Henri Barbusse 92700 COLOMBES – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000031 – Code APE : 9312Z



Nous comptons sur votre participation.

Si le représentant légal de votre club (Président) ne peut assister à l'Assemblée, il peut remettre un pouvoir à un autre membre du club ou au représentant d'un autre club.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Laurent BRACHET
Président de la F.F.H.